

POLITIQUE DU SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ

M.00.00014 - V03

Cristóbal Álvarez Estarta
Directeur Général D.C.



Vitoria-Gasteiz
15/04/2026



2 VISION

Partenaire de référence dans la définition et le déploiement des feuilles de route de nos clients en matière de packaging durable, grâce à une équipe pleinement impliquée par la Mission, la Vision et les Valeurs de la compagnie. Être une référence dans le développement de nouveaux projets de packaging durable.

- 1 MISSION
- 2 VISION
- 3 VALEURS
- 4 EXIGENCES
- 5 RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES
- 6 QUALITÉ
- 7 ENVIRONNEMENT
- 8 SÉCURITÉ ET SANTÉ
- 9 AMÉLIORATION CONTINUE
- 10 CHAMP D'APPLICATION DE LA NORME

Cliquez sur chaque numéro de section pour plus d'informations

1

MISSION

Partenaire fiable pour nos clients tout au long du processus, dès la définition de la solution de packaging tubes la plus adaptée à ses besoins fonctionnels et de développement durable, jusqu'à la livraison, tout en répondant à des niveaux de services exigeants et en agissant de manière éthique et responsable avec chacune de nos parties intéressées.



ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

2

VISION

Partenaire de référence dans la définition et le déploiement des feuilles de route de nos clients en matière de packaging durable, grâce à une équipe pleinement impliquée par la Mission, la Vision et les Valeurs de la compagnie.

Être une référence dans le développement de nouveaux projets de packaging durable.



[ACCUEIL](#)

[PRÉCÉDENT](#)

[SUIVANT](#)

3

VALEURS

Au sein du groupe **CTLpack**, les valeurs constituent le fondement sur lequel repose l'ensemble de notre politique.

Impliquer et faire adhérer les personnes à ces valeurs nous semble être un facteur clé.

Par conséquent, la motivation et l'intégration des personnes constituent un objectif prioritaire pour le fonctionnement optimal de **CTLpack** et la réalisation de notre mission.

Ainsi, **CTLpack** encouragera la formation de l'ensemble du personnel dans tous les domaines définis dans notre politique et se dotera des ressources nécessaires à sa mise en œuvre.



Création de valeur.

Efficiences des opérations de façon que l'ensemble de l'entreprise travaille afin d'optimiser la valeur ajoutée pour l'actionnaire, en concentrant nos efforts exclusivement sur les actions qui apportent de la valeur.

Agilité.

Capacité à fournir un service d'excellence aux clients ; ce qui implique d'avoir la faculté de l'écouter, de connaître ses besoins et de les satisfaire avec excellence.

Leadership.

Capacité d'accompagner, de guider, d'aligner, d'inspirer et de manager les personnes.

Ensemble.

Obtenir une équipe alignée et cohésive dans laquelle toutes les parties œuvrent pour atteindre un objectif commun.

Engagement.

Loyauté du personnel qui lui permet d'acquiescer la responsabilité en ce qui concerne les objectifs et cibles de l'entreprise.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

4

EXIGENCES

CTLpack s'engage à respecter les exigences du client, ainsi que les exigences légales et autres exigences volontaires, liées aux aspects environnementaux, de sécurité et de santé, et de responsabilité sociale.



Législation.

Au sein du groupe **CTLpack**, nous établissons les circuits pour garantir le respect de la législation applicable à nos activités.

Exigences des parties prenantes.

Au sein du groupe **CTLpack**, nous établissons les circuits pour comprendre les besoins et les attentes de nos parties prenantes afin de répondre aux engagements accordés.

Nous nous centrons principalement sur les personnes employées, nos clients et nos fournisseurs. De plus, nous prenons en compte les administrations, les consommateurs et d'autres parties prenantes.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Au sein du groupe **CTLpack**, nous considérons la RSE comme un élément intrinsèque et fondamental de notre activité en tant qu'entreprise.

CTLpack répond aux besoins du présent sans compromettre les générations futures, en garantissant l'équilibre entre la croissance économique, le respect de l'environnement et la protection sociale.



CTLpack se sent responsable de l'impact de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement.

Nous intégrons les aspects environnementaux, sociaux, professionnels, éthiques et économiques dans nos activités et nos interactions avec les parties prenantes.

Nous créons une identité et une image distinctive auprès de nos clients, des consommateurs et de la société.

CTLpack s'engage en faveur du développement durable dans sa stratégie, en s'appuyant sur plusieurs piliers.

- ◆ **Notre Code Éthique et de conduite**, dont l'objectif clair est d'établir les lignes directrices, les valeurs et les principes qui doivent régir le comportement des membres de l'organisation, en ce qui concerne les relations de l'entreprise avec ses parties prenantes.
- ◆ **Une organisation dotée d'un sens de Responsabilités d'Entreprise**. Dans cette optique et pour démontrer son engagement en faveur de l'ESG (Environnement, Social et Gouvernance).
 - En 2014, nous avons adhéré au Pacte Mondial, en soutenant ses 10 principes ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD).

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

- En 2017, nous avons adhéré à EcoVadis afin d'évaluer et d'améliorer notre performance en matière de développement durable.
- En 2025, nous avons adhéré à Sedex afin de gérer de manière collaborative les aspects sociaux, éthiques et environnementaux et ainsi renforcer notre visibilité et notre transparence auprès de nos parties prenantes, et en particulier auprès de notre chaîne d'approvisionnement.

◆ **Des politiques globales et spécifiques de Développement Durable** couvrant les domaines suivants:

- Approvisionnement responsable (achats)
- Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent
- Conflits d'intérêts
- Conduite commerciale éthique
- Sécurité de l'information
- Égalité, diversité et inclusion
- Droits de l'homme, droits du travail et ressources humaines
- Action sociale
- Qualité
- Environnement, y compris la lutte contre le changement climatique, l'eau, la gestion des matériaux, des produits chimiques et de la biodiversité.
- Sécurité et santé.

CTLpack diffuse sa politique à l'ensemble de l'organisation et l'intègre dans les programmes d'accueil et de formation continue. L'acceptation expresse du Code d'éthique et de conduite et de la présente Politique sera une condition préalable à l'embauche et au maintien en poste.

CTLpack a mis en place un dispositif permettant à toute personne de signaler des doutes, des incidents ou de dénoncer d'éventuels manquements via les canaux prévus par le Code d'éthique:

- ◆ En personne, auprès de l'un des membres du Comité de direction du Groupe **CTLpack**.
- ◆ Via le formulaire « Réclamation – Code d'éthique » déposé dans une boîte aux lettres prévue à cet effet, de manière nominative ou anonyme.
- ◆ Via le canal de signalement disponible sur le site web du Groupe **CTLpack**.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

L'entreprise interdit toute forme de repréailles à l'encontre de toute personne effectuant un signalement de bonne foi et garantit la confidentialité ainsi que la présomption d'innocence.

Les signalements seront examinés conformément aux procédures internes et à la réglementation applicable, en garantissant l'objectivité, la confidentialité et les droits des personnes concernées.

Les personnes qui enfreignent cette politique, qui ne font pas preuve de la diligence requise pour détecter une infraction, qui ne coopèrent pas ou qui entravent l'enquête sur d'éventuels manquements peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires et de sanctions légales.

Le Comité de direction Groupe met en place les processus et les outils nécessaires pour garantir le respect des principes, engagements et objectifs établis par la présente Politique : il supervise le degré d'application des engagements repris dans le code Éthique et de Conduite ainsi que dans la politique de Développement Durable, révisé la politique de Développement Durable en veillant à son adéquation et à son orientation vers la création de valeur, et assure le suivi du degré de réalisation de la stratégie de Développement Durable.

1. Approvisionnement responsable

La présente Politique d'Approvisionnement Responsable établit les principes, critères et pratiques qui guident l'acquisition de biens et de services par **CTLpack**. Son objectif est de garantir que toutes les décisions d'achat soient prises de manière éthique, durable et en accord avec les valeurs de l'entreprise, en réduisant les risques et en générant un impact positif sur la communauté, l'environnement et la chaîne d'approvisionnement.

Cette politique s'applique à **tous les personnes employées impliqués** dans les processus d'achat, de passation de marchés ou de gestion des fournisseurs, à tous les **fournisseurs** actuels et potentiels souhaitant établir des relations commerciales avec **CTLpack**, ainsi qu'à toutes les **catégories de biens, de produits et de services**.

CTLpack s'engage à respecter cette politique à travers les principes d'approvisionnement responsable suivants:

- ▶ **CTLpack** s'engage à respecter son propre Code Éthique et de Conduite, ainsi que la conformité réglementaire : **en mettant en œuvre des processus d'achat** transparents, concurrentiels et non discriminatoires, **en respectant** toutes les lois et réglementations applicables (éthiques, sociales, fiscales, environnementales, anticorruption, etc.) et **en prévenant** les conflits d'intérêts ou toute autre forme de corruption dans les relations avec les fournisseurs. Il est interdit d'offrir, de donner, de solliciter ou de recevoir des paiements ou des rémunérations en dehors du contrat ou de la commande.
- ▶ **CTLpack** encourage l'acquisition de produits et de services durables qui **minimisent l'impact environnemental** tout au long de leur cycle de vie, **réduisent l'utilisation** de matières dangereuses, les émissions et les déchets, et **favorisent l'économie circulaire**, le recyclage et l'efficacité énergétique.
- ▶ **CTLpack** accorde une importance particulière aux fournisseurs titulaires de certifications environnementales (ISO 14001, EMAS, FSC, etc.), de certifications en matière de Sécurité et Santé, de certifications RSE, entre autres.
- ▶ **CTLpack** exige de ses fournisseurs qu'ils respectent la responsabilité sociale et les droits de l'homme, en se conformant au Code de Conduite des fournisseurs. Ils doivent donc garantir des conditions de travail sûres et dignes, respecter les droits de l'homme et du travail, y compris l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, promouvoir la diversité, l'égalité des chances et l'inclusion, et se conformer aux normes internationales telles que les conventions de l'OIT ou le Pacte mondial des Nations unies.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

- ▶ **CTLpack** gère les risques liés à l'approvisionnement : la sélection des fournisseurs tiendra compte de leur solidité financière et de leur réputation, de la transparence de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que de l'existence de politiques de conformité et de Développement Durable.
- ▶ **CTLpack** sélectionne et évalue ses fournisseurs selon des critères qui, outre le prix et sans s'y limiter, incluent la qualité et la fiabilité du produit ou du service, l' e respect des réglementations locales et internationales, l'impact environnemental et la gestion durable, l'innovation et l'amélioration continue, ainsi que le coût total de possession.
- ▶ L'organisation peut demander des preuves documentaires (certifications, audits, rapports ESG, etc.) afin de vérifier le respect de ces critères.
- ▶ **CTLpack** encourage l'amélioration continue auprès de ses fournisseurs en assurant un suivi de ceux-ci par le biais d'évaluations périodiques, de réunions de Business Review et, éventuellement, d'un suivi impliquant la réalisation d'audits chez les fournisseurs. **CTLpack** peut suspendre ses relations en cas de non-respect.
- ▶ **CTLpack** communique sa politique d'approvisionnement à l'ensemble du personnel impliqué dans les processus d'approvisionnement ainsi qu'aux fournisseurs et partenaires commerciaux. Son respect est obligatoire et constitue un élément essentiel du modèle de responsabilité d'entreprise de l'organisation.

2. Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

CTLpack établit les principes, les règles et les procédures visant à prévenir, détecter, enquêter et réagir à toute forme de corruption, de fraude ou de blanchiment d'argent dans toutes ses activités.

Elle s'applique de manière obligatoire à l'ensemble du personnel, à la direction, au personnel temporaire et, stagiaires, ainsi qu'aux tiers agissant pour le compte ou au nom de **CTLpack** (fournisseurs, agents, distributeurs et consultants).

CTLpack s'engage à respecter cette politique à travers les principes suivants:

- ▶ Tolérance zéro envers la corruption, la fraude et les paiements indus, tant dans le secteur public (national et international) que dans le secteur privé.
- ▶ Intégrité et honnêteté dans nos actions, et respect des lois et réglementations applicables dans les pays où nous opérons.
- ▶ Interdiction de solliciter, d'offrir, de promettre, de donner ou d'accepter tout avantage illégitime visant à influencer des décisions commerciales.
- ▶ Rejet explicite de toute tentative d'extorsion et obligation de la signaler immédiatement via les canaux définis.

CTLpack interdit les comportements tels que:

- ▶ Offrir, solliciter ou accepter des pots-de-vin ou tout avantage illégitime, y compris des paiements de facilitation, des dons déguisés ou des commissions injustifiées.
- ▶ Effectuer ou enregistrer des paiements hors contrat ou commande, ou tenir des comptes, des fonds ou des transactions non enregistrés (« caisse noire »).
- ▶ Effectuer des paiements en espèces, par chèques au porteur ou par virement vers des comptes situés dans des juridictions à haut risque sans justification et autorisation en bonne et due forme.
- ▶ Utiliser les actifs ou les ressources de **CTLpack** à des fins illicites ou personnelles.
Offrir ou accepter des cadeaux disproportionnés, contraires aux usages et coutumes ou non conformes à son code d'éthique
- ▶ Contributions financières ou dons de toute nature à des partis politiques.

Toutes les transactions financières doivent être dûment autorisées, documentées et enregistrées de manière véridique et exhaustive. **CTLpack** met en place des contrôles spécifiques sur les encaissements et les paiements, en accordant une attention particulière aux opérations inhabituelles de par leur nature ou leur montant, les paiements en espèces devant être évités dans tous les cas. Tout paiement extraordinaire doit être signalé et examiné avant son exécution.

CTLpack interdit l'utilisation des opérations à des fins de blanchiment d'argent ou de financement illicite.

3. Conflit d'intérêts.

CTLpack établit les lignes directrices visant à prévenir, identifier et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe **CTLpack**, conformément à son Code Éthique et de Conduite, ainsi qu'à renforcer le système de conformité pénale.

Est considéré comme un conflit d'intérêts toute situation dans laquelle des intérêts personnels, directs ou indirects, interfèrent avec l'exercice responsable et éthique des obligations professionnelles ou impliquent, à titre personnel, des opérations de l'entreprise, des clients ou des fournisseurs.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Par exemple, sont considérés comme des conflits d'intérêts : les décisions relatives au recrutement, à la rémunération ou aux mesures disciplinaires affectant des membres de la famille ou des personnes avec lesquelles il existe une relation affective, l'influence sur l'attribution, le renouvellement ou la modification de contrats commerciaux, la participation simultanée à des activités concurrentes, les clients ou les fournisseurs...

Cette politique s'applique à l'ensemble du personnel, à la direction, au personnel temporaire et stagiaire, ainsi qu'aux tiers agissant pour le compte et au nom de l'entreprise.

CTLpack s'engage à agir avec loyauté, transparence et responsabilité dans toutes ses décisions, à éviter toute situation dans laquelle des intérêts personnels interféreraient avec ceux de l'entreprise et à signaler immédiatement tout conflit potentiel via le canal de signalement établi.

CTLpack interdit les comportements tels que **dissimuler un conflit** d'intérêts connu, **participer à des décisions qui profitent** directement ou indirectement à des personnes liées ou à des amis, ou **exercer des activités externes en concurrence** avec **CTLpack** sans l'autorisation de la direction.

CTLpack respecte la participation du personnel à des activités extérieures à l'entreprise à condition qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la légalité et n'entrent pas en concurrence avec les responsabilités au sein de l'entreprise, qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts, ou qu'elles ne soient pas utilisées comme moyen de se livrer à des pratiques de corruption. Dans tous les cas, les personnes doivent signaler tout conflit réel ou potentiel à n'importe quel membre du Comité de Direction du Groupe, qui évaluera le risque et définira des mesures (par exemple, abstention lors des décisions, réaffectation des fonctions).

4. Conduite commerciale éthique.

Les activités du Groupe **CTLpack** visent à apporter de la valeur à nos clients de manière durable et récurrente.

Nous cherchons à établir des relations commerciales fondées sur la confiance et l'honnêteté professionnelle.

Cette politique s'applique à l'ensemble des personnes appartenant au Groupe **CTLpack**.

CTLpack s'engage à respecter sa politique d'action commerciale éthique à travers les principes suivants:

- ▶ Concevoir, produire et commercialiser des produits et services de qualité, sûrs, respectueux de l'environnement et de la société, afin de satisfaire nos clients.
- ▶ Informer nos clients de manière véridique, rigoureuse, complète, transparente et compréhensible sur les caractéristiques du produit et/ou du service, en particulier celles liées à son impact environnemental.
- ▶ Ne pas utiliser d'informations trompeuses dans la commercialisation des produits ou services ou dans la communication externe de l'entreprise.
- ▶ Offrir un service client professionnel, fondé sur le respect, un traitement digne et sans discrimination.
- ▶ Adapter les processus de **CTLpack** à la diversité socioculturelle inhérente au travail sur les marchés internationaux, en respectant les usages et coutumes locaux.
- ▶ Négocier de manière éthique les termes des contrats, que nous respectons en matière de prestations, de qualité, de délais, de prix, de garantie et de toutes les autres conditions convenues.
- ▶ Respecter les politiques de confidentialité et de divulgation des informations confidentielles de nos clients.
- ▶ Refuser les propositions commerciales qui ne sont pas acceptables pour **CTLpack**, soit parce qu'il n'est pas possible d'y répondre avec la qualité maximale, soit parce qu'elles constituent une distorsion de la libre concurrence en recevant des contreparties non réglementées, telles que des commissions, des cadeaux ou des gratifications de la part du client.
- ▶ Respecter la réglementation nationale et internationale applicable dans le cadre de l'exercice de notre activité professionnelle, en évitant tout comportement impliquant des restrictions ou des limitations à la libre concurrence.

5. Sécurité de l'information.

CTLpack s'engage à maintenir et à améliorer la sécurité de l'information ainsi que la continuité de ses activités dans le cadre législatif en vigueur.

CTLpack a pour objectif de garantir la protection de l'ensemble de ses actifs informationnels contre toute menace interne ou externe, intentionnelle ou accidentelle, en assurant leur intégrité, leur disponibilité et leur confidentialité.

Le non-respect des obligations de confidentialité, de secret et de sécurité concernant les données à caractère personnel, les secrets d'entreprise et la sécurité de l'information met en péril les droits fondamentaux et les secrets d'entreprise, et peut causer un grave préjudice à la réputation et à la situation juridique de l'organisation.

CTLpack promeut une culture organisationnelle axée sur la protection des actifs informationnels, met en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles adaptées au niveau de risque, en les maintenant à jour, et garantit la continuité de l'activité face à des incidents de sécurité prévisibles.

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

La présente politique s'applique à l'ensemble du personnel de **CTLpack** ainsi qu'aux intervenants externes liés par des contrats de services ou des accords avec des tiers.

CTLpack met en œuvre des mesures conformes à la législation en vigueur et s'engage à respecter cette politique à travers les principes suivants :

Directives en matière de sécurité de l'information:

- ▶ Les informations traitées par **CTLpack** sont **confidentielles** et **ne sont connues que** des personnes autorisées, après identification, au moment et par les moyens prévus à cet effet.
- ▶ Les informations des parties prenantes sont **privées et gérées avec la plus grande sécurité** ; elles ne sont pas utilisées de manière abusive à des fins personnelles ou au profit d'un tiers.
- ▶ Les informations doivent être **intègres, complètes, exactes et valides** ; leur contenu ne peut être modifié sans autorisation.
- ▶ Les systèmes d'information, les appareils et les ressources technologiques sont la propriété de **CTLpack** et sont soumis à toutes les règles d'utilisation acceptable. Ils ne peuvent être utilisés qu'à des fins professionnelles liées à l'activité professionnelle.

Fonctions, obligations et droits des employés:

- ▶ Tout le personnel de **CTLpack** qui traite des informations ou des données à caractère personnel doit respecter les principes fondamentaux tels que **l'honnêteté et la légitimité** (les données seront collectées et traitées de manière licite, loyale et transparente), **l'utilisation à des fins spécifiques** (les données ne seront traitées qu'aux fins pour lesquelles elles ont été collectées), la **transparence** (information sur l'utilisation et le traitement de vos données), la **minimisation des données** (seules les données strictement nécessaires aux fins établies seront traitées), la **suppression, l'exactitude et la mise à jour** des données à caractère personnel, la **confidentialité et la sécurité** des données.
- ▶ Il est expressément interdit de s'approprier, de divulguer, de communiquer ou d'utiliser en dehors du cadre professionnel toute information concernant **CTLpack** ou ses clients.
- ▶ Les obligations de confidentialité et de secret subsistent même après la cessation de la relation de travail ou contractuelle avec la personne salariée ou collaboratriceur.
- ▶ Tout le personnel a le droit à la déconnexion numérique et à ne pas répondre aux communications professionnelles en dehors de ses heures de travail, sauf en cas d'urgence dûment justifiée.

Mesures de sécurité des systèmes d'information:

- ▶ L'accès aux systèmes d'information est réservé aux personnes utilisatrices autorisées disposant des autorisations nécessaires et chaque utilisateur est responsable de toutes les actions effectuées avec ses identifiants.
- ▶ Seuls les logiciels préalablement autorisés et disposant d'une licence légale peuvent être installés.
- ▶ Tout soupçon d'incident de sécurité (virus, accès non autorisé, perte d'appareil, fuite de données...) doit être immédiatement signalé à la personne hiérarchique ou au service informatique. En cas de suspicion de malware, ne pas continuer à utiliser l'appareil et le déconnecter du réseau sans l'éteindre.

Droits en matière de protection des données:

- ▶ **CTLpack** garantit l'exercice des droits reconnus par la réglementation sur la protection des données (RGPD) à toutes les personnes dont elle traite les données.
- ▶ Droit d'obtenir des informations sur le traitement de ses propres données à caractère personnel, **droit de rectification** afin de corriger les données inexacts ou de compléter celles qui sont incomplètes, **droit à l'effacement**, droit à la suppression des données lorsqu'elles ne sont plus nécessaires, droit à la **limitation** du traitement, droit d'opposition au traitement fondé sur un intérêt légitime ou l'intérêt public.
- ▶ Pour exercer ces droits, toute personne concernée peut s'adresser à la personne responsable du service concerné ou à l'adresse e-mail: lopd@ctlpack.com.

6. Égalité, diversité et inclusion.

CTLpack a établi les principes d'action fondamentaux visant à garantir l'égalité de traitement et d'opportunités, la non-discrimination, ainsi que la promotion et la mise en œuvre de mesures visant à atteindre une égalité réelle au sein de notre organisation, en faisant de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes un principe stratégique.

Cette politique s'applique à toutes les personnes de **CTLpack**.

CTLpack s'engage à respecter cette politique à travers les principes d'action fondamentaux suivants:

- ▶ Rejeter toute discrimination directe ou indirecte fondée sur une condition physique, personnelle et/ou sociale.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

- ▶ Garantir un environnement de travail exempt de harcèlement sexuel, physique, moral ou de mobbing, de harcèlement verbal et/ou de cyberharcèlement, en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité, de l'expression de genre, des capacités physiques ou intellectuelles, de l'origine, de l'orientation religieuse, politique, de l'âge, du niveau d'études... ou de tout autre ensemble de traits et de caractéristiques des personnes dans leur dimension interne et externe, ainsi qu'au niveau organisationnel.
- ▶ Gérer la diversité de manière transversale dans toutes les politiques de gestion de **CTLpack**, qui constituent la base des décisions et des actions de l'entreprise.
- ▶ Développer des politiques et des processus de sélection, de recrutement, de rémunération, de conditions de travail, de formation, d'évaluation des performances et de promotion qui garantissent l'égalité des chances au sein du personnel de **CTLpack**.
- ▶ Proposer des mesures de travail flexibles pour concilier vie familiale, vie privée et vie professionnelle.
- ▶ Adapter spécifiquement les postes de travail aux personnes en situation de handicap afin de favoriser leur intégration effective.
- ▶ Utiliser un langage neutre et inclusif dans les communications internes et externes de **CTLpack**.
- ▶ Promouvoir une équipe de professionnels diversifiée, reflet de la société, en favorisant une culture égalitaire et inclusive dans un environnement de travail fondé sur la collaboration et le respect de la dignité des personnes et de leurs droits fondamentaux.
- ▶ Sensibiliser le personnel aux principes d'égalité, de diversité et d'inclusion, valeurs de **CTLpack**.
- ▶ Étendre les principes d'action en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion à notre chaîne de valeur par le biais du code de conduite des fournisseurs.
- ▶ Contribuer à l'avènement d'une société exempte de violence de genre et, par conséquent, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- ▶ Fixer des objectifs et des actions concrètes pour garantir le respect des engagements pris dans cette politique.

La Commission pour l'égalité de **CTLpack** supervise régulièrement le degré de respect des engagements pris dans le cadre de cette politique, en la révisant périodiquement, afin de garantir son adéquation et son orientation constantes vers la création de valeur.

Toutes les parties prenantes ont accès à un canal de signalement permettant d'identifier et de traiter les violations potentielles ou réelles des principes de la politique d'égalité, de diversité et d'inclusion.

7. Droits de l'homme, droits du travail et ressources humaines.

CTLpack établit les principes fondamentaux d'action en matière de respect des droits de l'homme et du travail, sur la base des principes énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les dix principes du Pacte Mondial, le Code Éthique et de Conduite du Groupe **CTLpack** et les politiques de gestion de **CTLpack**.

La politique en matière de droits de l'homme, de droit du travail et de ressources humaines s'applique à la direction et au personnel de **CTLpack** sur tous les sites où l'entreprise exerce ses activités et repose sur les principes d'action suivants :

- ▶ Respecter les droits de l'homme, en mettant en œuvre un processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de rendre compte de la manière dont **CTLpack** gère son impact sur les droits de l'homme.
- ▶ Rejeter la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin, en appliquant le principe de tolérance zéro face aux mauvaises pratiques.
- ▶ Promouvoir un emploi décent, en rejetant toute forme de ce qu'on appelle l'exploitation moderne (exploitation des enfants, travail forcé, esclavage ou travail dans des conditions extrêmes), en rémunérant les personnes en fonction de leur formation, de la législation, de leur expérience, de leurs responsabilités et de leurs fonctions, conformément à la législation applicable et au contexte socio-économique. Aucune personne âgée de moins de 18 ans ne peut travailler chez **CTLpack**.
- ▶ Garantir l'emploi sur la base du principe d'égalité et d'inclusion, en évitant tout comportement discriminatoire fondé sur le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, religieuse ou politique, la nationalité, le statut socio-économique, l'état de santé ou toute autre variable de diversité existante.
- ▶ Garantir le droit à une durée maximale de travail et à des périodes de repos pour le personnel, conformément à la législation en vigueur.
- ▶ Veiller à la sécurité et à la santé au travail en garantissant un environnement de travail sûr et sain, dans le respect de la législation et des engagements établis dans la Politique de Sécurité et Santé au Travail de **CTLpack**.
- ▶ Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective, ainsi que l'exercice de l'activité syndicale et la protection reconnue aux représentants des travailleurs, conformément à la législation en vigueur et aux conventions de l'OIT.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

- ▶ Garantir le droit à la vie privée, en protégeant et en utilisant de manière appropriée les données à caractère personnel des parties prenantes. Les documents officiels et originaux nécessaires à l'embauche d'une personne ne pourront en aucun cas être conservés par **CTLpack**.
- ▶ Gérer la formation, l'apprentissage et le développement professionnel continu au sein de **CTLpack**, en proposant des promotions professionnelles et des formations permettant aux travailleurs de s'épanouir sur le plan personnel et professionnel.
- ▶ Œuvrer à une culture de respect des droits humains et du travail en communiquant le contenu de cette politique à toutes les parties prenantes et en menant des actions de sensibilisation et de formation.
- ▶ Promouvoir le respect des droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur, en veillant à ce que les engagements énoncés dans cette politique s'étendent aux fournisseurs et à leur personnel.

Toutes les parties prenantes disposent d'un processus de diligence raisonnable et d'un canal de signalement pour l'identification et le traitement des violations potentielles ou réelles des droits de l'homme.

8. Action sociale.

CTLpack définit une politique d'action sociale liée à sa stratégie d'entreprise et découlant des engagements reflétés dans le Code Éthique et de Conduite du groupe **CTLpack**, générant de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

L'engagement envers les besoins sociaux et la création de valeur pour la communauté locale est l'un des axes d'action de la Politique de Développement Durable de **CTLpack** et repose sur les principes d'action suivants :

- ▶ Les activités menées en matière d'action sociale seront régies par les principes de respect des droits de l'homme, de transparence, d'adaptabilité et de valeur ajoutée.
- ▶ L'action sociale portera essentiellement sur les domaines suivants, sans préjudice d'autres domaines pouvant être pris en considération :
 - Culture et inclusion professionnelle
 - Éducation et accès à l'emploi
 - Collaborations avec des associations d'entreprises, sectorielles...
 - Collaboration avec des ONG, des associations, etc.
- ▶ Nous encourageons la collaboration dans le cadre d'activités permettant de mettre à profit nos propres compétences, ainsi que dans des projets auxquels participent bénévolement des professionnels de **CTLpack**, toujours dans la plus grande transparence.
- ▶ Toutes les actions sociales menées en dehors de **CTLpack** font l'objet d'un rapport annuel destiné aux parties prenantes de l'entreprise.
- ▶ Au cours du déroulement des projets d'action sociale, l'équipe des ressources humaines en assurera un suivi particulier, en veillant tout spécialement à la bonne utilisation des contributions apportées par **CTLpack**.

6

QUALITÉ

Satisfaire les attentes de nos clients.

- ▶ L'excellence du service
- ▶ L'engagement qualité
- ▶ L'innovation "end to end »
- ▶ Une organisation proactive.

Satisfaction des attentes et exigences de nos différentes parties prenantes



Notre Politique Qualité reflète notre engagement en faveur de l'excellence opérationnelle et de la satisfaction client ; elle s'intègre à nos politiques en matière d'Environnement, de Sécurité et Santé, ainsi qu'à notre Responsabilité Sociale d'Entreprise, pour former un système de gestion intégré solide et efficace.

CTLpack s'engage à respecter ses engagements **en matière d'excellence du service, d'engagement Qualité, d'innovation «end to end»** et d'organisation proactive, selon les principes suivants:

- ◆ Nous **sommes orientés client** afin de comprendre et d'anticiper ses besoins. Nous établissons des relations de collaboration à long terme fondées sur la confiance, la transparence et le développement de solutions innovantes.
- ◆ Nous garantissons le **respect des spécifications et des services convenus** avec nos clients grâce à la sélection et à la gestion de nos fournisseurs, ainsi qu'au contrôle des matières premières, des composants, des processus de production, au contrôle final du produit et aux mesures effectuées avec des équipements étalonnés. Tout cela en **appliquant les bonnes pratiques de fabrication** et la **traçabilité** des opérations définies dans le système de gestion de **CTLpack**.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

6

QUALITÉ

- ◆ **Concevoir, développer et innover** en intégrant les exigences de service, de qualité, de fonctionnalité, de durabilité et de sécurité dès les premières phases de la conception de nouveaux produits et de solutions d'emballage durables.
- ◆ **Protéger la propriété intellectuelle** de nos innovations et **respecter la confidentialité** des développements réalisés avec nos clients.
- ◆ **Gérer les non-conformités** avant qu'elles n'affectent pas le client grâce à un système robuste d'identification, de documentation et de gestion des produits non conformes. Et, en cas de non-conformités détectées par le client, accélérer la gestion pour éviter de porter préjudice à nos clients
- ◆ Assurer la **compétence, la formation et le développement du personnel** impliqué dans les activités ayant une incidence sur la qualité et le service.
- ◆ **Encourager la participation et l'engagement** de l'ensemble du personnel en faveur de la qualité, en établissant des rôles et des responsabilités clairs.

La direction de **CTLpack s'engage** à établir, communiquer et promouvoir une culture de la qualité et du service dans toute l'organisation et à fournir les ressources nécessaires (humaines, techniques et financières) pour maintenir et améliorer en permanence le système de gestion de la qualité.

7

ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à protéger l'environnement, à prévenir la contamination et à réduire les impacts environnementaux.

Afin de respecter nos politiques environnementales:

- ▶ Nous impliquons **nos fournisseurs** et évaluons leur engagement environnemental.
- ▶ **Nous formons**, évaluons et sensibilisons notre **personnel**.
- ▶ Nous **impliquons** nos clients et l'ensemble de nos **parties prenantes** pour atteindre nos objectifs.
- ▶ Nous surveillons, évaluons, appliquons et respectons la **législation**.

En matière d'environnement, plusieurs politiques ont été définies, couvrant les domaines suivants:

- ▶ Action pour le climat.
- ▶ Eau.
- ▶ Matériaux, produits chimiques et déchets.
- ▶ Biodiversité.



1 Action pour le climat.

CTLpack s'engage dans la lutte contre le changement climatique en l'intégrant à sa stratégie et en s'appuyant sur plusieurs piliers.

- ◆ Maintenir son système de gestion environnementale certifié selon la norme ISO 14001 pour l'évaluation, l'analyse, la gestion et la réduction des risques environnementaux, ainsi que pour l'optimisation de la gestion des ressources et des investissements.
- ◆ Évaluer son engagement climatique via l'évaluation CDP (Carbon Disclosure Project) qui permet d'évaluer les risques et les opportunités, de mesurer, de gérer et de communiquer les impacts climatiques.
- ◆ Mesurer chaque année l'empreinte carbone de son activité en tenant compte des scopes 1, 2 et 3 afin de prendre des décisions et de hiérarchiser les actions dans le but de contribuer à la décarbonisation mondiale et de s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.
- ◆ Concevoir de nouveaux produits et processus en tenant compte de l'impact de leur cycle de vie.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT



ENVIRONNEMENT

- ◆ Sélectionner des matières premières plus durables, en tenant compte du cycle de vie lors du développement et de la conception de nos produits et processus afin d'améliorer la fin de vie de nos propres produits.
- ◆ Remplacer progressivement les technologies par des technologies plus efficaces et moins émettrices de gaz à effet de serre.

2 Eau.

CTLpack s'engage à optimiser la gestion de l'eau en l'intégrant dans sa stratégie à travers ses activités.

L'eau étant une ressource rare, irremplaçable et indispensable, qui est affectée par le changement climatique, **CTLpack** agit pour respecter son engagement en faveur d'une gestion responsable et efficace de l'eau selon les principes suivants:

- ◆ Respecter les exigences légales et réglementaires, en évaluant et en gérant les risques liés à l'eau.
- ◆ Prévenir la pollution de l'eau, en réduisant les rejets et en minimisant l'altération de sa qualité.
- ◆ Prendre en compte la gestion de l'eau dans l'évaluation de ses aspects environnementaux et améliorer cette gestion si elle s'avère significative, en fixant des objectifs et en définissant des mesures.
- ◆ Utiliser et traiter l'eau de manière durable sur le plan environnemental et avantageuse sur le plan économique.
- ◆ Gérer efficacement les ressources en eau en les préservant, en évitant leur pollution et leur gaspillage.
- ◆ Soutenir les innovations favorisant une utilisation efficace de l'eau.
- ◆ Suivre les indicateurs de consommation d'eau chaque année pour éviter toute dérive dans son utilisation.
- ◆ Sensibiliser les collaborateurs de **CTLpack** à l'importance des pratiques responsables en matière de gestion efficace de l'eau.

3 Matériaux, produits chimiques et gestion des déchets.

CTLpack s'engage à optimiser la gestion de l'utilisation des matériaux, des produits chimiques et de ses déchets en l'intégrant à sa stratégie à travers ses activités.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT



ENVIRONNEMENT

CTLpack agit pour respecter son engagement en faveur d'une gestion responsable et efficace de ces éléments selon les principes suivants:

- ◆ Respecter les exigences légales et réglementaires, en évaluant et en gérant les risques liés à ces éléments.
- ◆ Sélectionner et s'approvisionner en matériaux et produits chimiques plus durables pour la fabrication de nos produits, pour l'utilisation de nos processus de fabrication et pour protéger la santé des personnes qui exercent une activité dans nos installations.
- ◆ Faire un usage durable des matériaux et des produits chimiques dans le cadre de nos activités, en contribuant à réduire les déchets pouvant être générés, en diminuant les impacts négatifs et en favorisant la santé des personnes.
- ◆ Mettre en œuvre des actions visant à prévenir et à atténuer les impacts causés, en œuvrant à la réduction de la consommation de matériaux et de produits chimiques, ainsi qu'à l'utilisation de matériaux réutilisés et recyclés.
- ◆ Mettre en place les mesures nécessaires pour éviter et minimiser la production de déchets, en privilégiant leur réparation ou réutilisation, puis leur recyclage via des points de tri à la source en vue de leur réutilisation ultérieure, ou enfin leur valorisation avant leur élimination.
- ◆ Travailler avec des gestionnaires de déchets agréés pour assurer leur traitement et leur valorisation optimaux.
- ◆ Sensibiliser et former les personnes exerçant une activité dans nos installations aux consignes de gestion des matériaux, des produits chimiques et des déchets.

4 Biodiversité.

CTLpack s'engage à protéger, préserver et promouvoir la biodiversité dans le cadre de nos activités et de nos relations avec les parties prenantes.

Nous reconnaissons l'importance de la biodiversité en tant que valeur fondamentale pour la durabilité environnementale et le bien-être des générations actuelles et futures.

CTLpack agit pour respecter son engagement en faveur de la biodiversité en appliquant les principes suivants:

- ◆ Respecter les exigences légales et réglementaires environnementales en vigueur relatives à la biodiversité et à la gestion environnementale.
- ◆ Identifier et évaluer les impacts potentiels de nos activités sur la biodiversité, en adoptant des mesures préventives et correctives pour les prévenir ou les minimiser.

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT



ENVIRONNEMENT

- ◆ Optimiser la consommation des ressources naturelles en privilégiant l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et la réduction des déchets, grâce à une utilisation durable des ressources.
- ◆ Promouvoir la conservation de la faune et de la flore indigènes aux alentours de nos installations. Nous évitons la dégradation des habitats.
- ◆ Soutenir les initiatives technologiques et de recherche qui contribuent à réduire notre impact environnemental et favorisent des solutions innovantes pour la conservation de la biodiversité.
- ◆ Nous mesurons l'impact sur la biodiversité à l'aide d'indicateurs relatifs aux émissions, à la gestion des déchets, aux émissions de polluants et à la pollution atmosphérique.
- ◆ Nous publions des rapports d'avancement périodiques via la plateforme du Pacte Mondial, où nous communiquons les progrès et les résultats obtenus en matière de gestion environnementale et de biodiversité, favorisant ainsi la transparence auprès de nos parties prenantes.

[ACCUEIL](#)

[PRÉCÉDENT](#)

[SUIVANT](#)

8

SÉCURITÉ ET SANTÉ



Dans le groupe **CTLpack**, nous basons notre politique de Santé et de Sécurité sur une culture organisationnelle et un environnement de travail où la prévention et la sécurité sont les premières considérations et conditions de toute activité, réduisant les risques dans tous nos process et offrant des conditions de travail sûres et saines, dans le but d'éliminer ou de réduire les dangers et de prévenir les accidents et atteintes à la santé liés au travail.

CTLpack s'engage à garantir la protection de la Santé et Sécurité de toutes les parties prenantes qui exercent leur activité dans les locaux de l'entreprise, qui participent à des activités liées à notre organisation ou qui utilisent les produits fabriqués par **CTLpack**.

CTLpack agit pour respecter son engagement en appliquant les principes suivants:

- ◆ Respecter les exigences légales et réglementaires en vigueur en matière de Santé et Sécurité.
- ◆ Maintenir son système de gestion Santé et Sécurité certifié selon la norme ISO 45001 pour l'évaluation, l'analyse, l'élimination, la réduction et la gestion des risques liés à la sécurité et à la santé, ainsi que pour l'optimisation de la gestion des ressources et des investissements.
- ◆ Responsabiliser toutes les personnes de l'organisation, et en particulier la hiérarchie, afin qu'elles soient les acteurs de la sécurité et de la Santé des personnes exerçant une activité pour le groupe **CTLpack**.
- ◆ Impliquer les travailleurs, les consulter et les faire participer aux comités Santé et Sécurité afin qu'ils signalent tout risque ou incident susceptible de compromettre la sécurité au sein de l'organisation et qu'ils encouragent des habitudes saines.

8

SÉCURITÉ ET SANTÉ

- ◆ Investir dans la mise en place, le développement et le maintien d'une culture de la santé et du bien-être au sein de l'entreprise, en tant qu'outil clé pour garantir un environnement sain et propice au bien-être.
- ◆ Mettre à la disposition des travailleurs des équipements de protection individuelle, des postes de travail ergonomiques, des machines et des processus sûrs qui sont contrôlés pour garantir leur bon état de sécurité.
- ◆ Veiller à ce que les équipements de protection contre les incendies soient toujours en état de marche et à ce que le plan d'urgence soit régulièrement mis à jour.
- ◆ En cas d'incident, mener une enquête conformément à nos protocoles afin d'en éviter la répétition et de prévenir d'autres incidents potentiels.
- ◆ Pour les produits chimiques, mettre à la disposition de chaque travailleur les fiches de sécurité correspondantes et, si nécessaire, les moyens de protection adaptés en fonction des risques liés à l'utilisation de ces produits chimiques.
- ◆ Concevoir nos produits de manière à garantir leur production, leur conditionnement et leur distribution en toute sécurité pour notre personnel et nos clients.
- ◆ Veiller à la santé physique, sociale et émotionnelle des personnes afin qu'elles puissent mieux remplir leurs fonctions tant au sein de l'organisation qu'à l'extérieur.
- ◆ Former en permanence en matière de Santé et Sécurité et promouvoir le bien-être général afin d'atteindre les objectifs fixés en faveur de la sécurité au travail.
- ◆ Tenir compte des exigences légales et de celles de nos clients afin que nos produits soient sûrs pour les consommateurs.

9

AMÉLIORATION CONTINUE



Au sein du Groupe **CTLpack**, l'application de nos politiques pour l'atteinte de nos objectifs et de notre vision est basée sur les principes d'amélioration continue

Nous transformons l'erreur en opportunité d'amélioration, nous encourageons la recherche et la mise en place de solutions, nous évitons le renouvellement de l'incident et nous impliquons, le cas échéant, les parties intéressées dans ces processus.

Afin d'accroître notre compétitivité et de garantir notre avenir ainsi que celui des générations futures, **CTLpack** met en place les éléments suivants pour l'amélioration continue, la définition de nouveaux objectifs et les actions d'amélioration:

- ◆ **Révision** périodique **des politiques** et contrôle du degré de respect des engagements pris afin de garantir leur adéquation continue et leur orientation vers la création de valeur.
- ◆ Suivi à l'aide **d'indicateurs** pertinents pour contrôler le respect des politiques et aider à détecter les défaillances du système de gestion en vue de son amélioration ultérieure.
- ◆ **Analyse des causes originelles** en cas de non-conformité de produits ou de services, ou en cas de non-respect des attentes de nos parties prenantes.
- ◆ Encouragement de la **consultation des employés** afin de prendre en compte les améliorations possibles des systèmes de gestion.
- ◆ **Mesure de la satisfaction** de nos clients et de nos parties prenantes clés afin de répondre de manière proactive à leurs commentaires et à l'évolution de leurs exigences.
- ◆ La réalisation **d'audits** internes périodiques dans tous les domaines. Nous accueillons les inspections et les audits externes, tant de la part des organismes de certification que de

ACCUEIL

PRÉCÉDENT

SUIVANT

9

AMÉLIORATION CONTINUE

nos clients, qui nous aident à nous améliorer en matière de qualité, d'environnement, de prévention et de responsabilité sociale, ainsi que dans tout autre domaine qui nous concerne.

- ◆ Mise à disposition de **canaux de communication** et de signalement permettant de signaler les manquements potentiels ou réels aux engagements pris dans le cadre nos politiques.

La présente politique entre en vigueur le jour de sa publication et de sa diffusion interne à l'ensemble du personnel de **CTLpack** et restera en vigueur tant qu'aucune modification ou abrogation n'aura été communiquée.

10

Conception, développement, production et commercialisation de solutions de packaging.

CHAMP D'APPLICATION
DE LA NORME



[ACCUEIL](#)

[PRÉCÉDENT](#)

[SUIVANT](#)